



PREFET D'EURE- ET- LOIR

**Arrêté n ° DDT-SGREB-BAB 2016-027**

signé par

**Sylvain REVECHON, Directeur Départemental des Territoires d'Eure et Loir**

**le 5 septembre 2016**

**28 - Direction Départementale des Territoires - DDT  
Services de la Gestion des Risques, de l'Eau et de la Biodiversité  
Bureau de la biodiversité**

**Arrêté modifiant l'arrêté n°2013339-0003 du 5 décembre 2013 portant renouvellement des membres  
de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage**



PREFET D'EURE-ET-LOIR

Direction Départementale  
des Territoires

**ARRETE MODIFIANT L'ARRÊTÉ n° 2013339-0003 DU 05 DÉCEMBRE 2013 PORTANT  
RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA  
CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE**

**LE PREFET D'EURE ET LOIR,  
Officier de la Légion d'Honneur,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

**Vu** le code de l'environnement et notamment ses articles R.421-29 à R.421-32 ;

**Vu** l'ordonnance n° 2004-637 du 1er juillet 2004 relative à la simplification de la composition et du fonctionnement des commissions administratives et à la réduction de leur nombre, ratifiée et modifiée par la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit, et modifiée par l'ordonnance n° 2005-727 du 30 juin 2005 ;

**Vu** le décret n° 2003-768 du 1<sup>er</sup> août 2003 relatif à la partie réglementaire du livre II du code de l'environnement ;

**Vu** le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives et notamment ses articles 8 et 9 ;

**Vu** le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

**Vu** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif à l'organisation et missions des Directions Départementales Interministérielles ;

**Vu** le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et missions des Directions Régionales de l'Environnement ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 940 du 1<sup>er</sup> septembre 2006 modifié par l'arrêté préfectoral n° 2010-321 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2013339-0003 du 05 décembre 2013 modifié par l'arrêté n° DDT-SGREB-BAB 2015-017 en date du 17 décembre 2015, portant renouvellement des membres de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage ;

**Vu** les désignations effectuées par la Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir, la Fédération Départementale des Chasseurs d'Eure-et-Loir, l'Association des Piégeurs Agréés d'Eure-et-Loir, le Syndicat des Propriétaires Forestiers Privés d'Eure-et-Loir, l'Office National des Forêts – l'Agence Interdépartementale Centre-Val de Loire, l'Association Hommes et Territoires, le Musée des Beaux-Arts et d'Histoire Naturelle de Châteaudun, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) ;

**Vu** l'arrêté du 19 octobre 2015 portant délégation de signature au profit de M. Sylvain REVERCHON Directeur Départemental des Territoires d'Eure et Loir ;

**Considérant** la demande de la Fédération des Chasseurs suite à l'élection des nouveaux membres de son conseil d'administration ;

**Considérant** l'avis favorable émis par la Chambre d'Agriculture en date du 13 juin 2016, afin de modifier les représentants de la Coordination Rurale au sein de la CDCFS ;

**Considérant** l'avis favorable émis par la Chambre d'Agriculture en date du 20 juillet 2016, afin de modifier les représentants de la FDSEA au sein de la CDCFS ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Territoires :

## **ARRETE :**

### **Article 1 :**

Les membres de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage sont pour partie renouvelés.

La commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, présidée par le Préfet ou son représentant, est constituée des membres suivants :

#### **a) 4 représentants de l'Etat (es-qualité) et de ses établissements publics :**

- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires d'Eure-et-Loir ou son représentant ;
- Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant ;
- Monsieur le Délégué Régional de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ou son représentant ;
- Monsieur le Président de l'Association Départementale des Lieutenants de Louveterie ou son représentant ;

#### **b) 11 représentants des intérêts cynégétiques :**

**Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs (es-qualité)**

**M. LESAGE Jackie**  
2, avenue du Général Leclerc  
28120 ILLIERS COMBRAY

**M. HURBE Jean-Pierre**  
34 bis, rue du bout aux Anglois  
28300 JOUY

**M. de PRUNELE Jacques**  
Saint Germain  
28310 FRESNAY L'EVEQUE

**M. MARDELET Xavier**  
1 bis, rue des 3 Fleurs  
28150 MOUTIERS EN BEAUCE

**M. CARE François**  
Le Goguelin  
Feuilleuse  
28170 DAMPIERRE SUR BLEVY

**M. PELLETIER Alain**  
5 rue du Château d'Eau  
28120 ERMENONVILLE LA PETITE

**M. GANDIN Didier**  
5, Montabizard  
28120 EPEAUTROLLES

**M. BATAILLE Frédéric**  
Beaufrançois  
28120 EPEAUTROLLES

**M. BOUVART Xavier**  
16, place du marché  
28120 ILLIERS COMBRAY

**M. LE GUILLOUS Patrick**  
8, le Coudray  
28410 SAINT LUBIN DE LA HAYE

#### **c) 2 représentants des piégeurs :**

**M. PICARD François**  
17, impasse de la Vigne  
28300 CLEVILLIERS

**M. BOMMET Dominique**  
95, route de Maintenon  
28320 GALLARDON

d) **3 représentants de la propriété forestière :**

***Propriété forestière privée :***

Titulaire	Suppléant
<b>M. ROUZIES Dominique</b> 1 Bis Coupigny 28160 DANGEAU	<b>M. de ROUGE Bertrand</b> Baronville 28700 BEVILLE LE COMTE

***Office National des Forêts :***

Titulaire	Suppléant
<b>Mme de VILLEBONNE Dominique</b> Agence Interdépartementale Centre- Val de Loire Parc technologique Orléans Charbonnière 100 Boulevard de la Salle BP 22 45760 BOIGNY-SUR-BIONNE	<b>M. RICHER Olivier</b> Agence Interdépartementale Centre- Val de Loire Parc technologique Orléans Charbonnière 100 Boulevard de la Salle BP 22 45760 BOIGNY-SUR-BIONNE

***Représentant la Propriété forestière non domaniale relevant du régime forestier (départemental ou communal) :***

X

e) **9 représentants des intérêts agricoles :**

**Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture (es-qualité)**

***Représentants la Chambre d'Agriculture :***

Titulaire	Suppléant
<b>M. BOUDET Arnaud</b> 4, route d'Auneau 28700 UMPEAU	<b>M. JOSEPH Patrice</b> 10 Villepéroux 28140 COURBEHAYE

***Représentants la FDSEA - JA :***

<b>M. DROUIN Christophe</b> Le Tremplaye 28160 BULLOU	<b>M. BAUBION Thomas</b> Chambléan 28500 GARNAY
<b>M. NOUVELLON Benoît</b> Le Breuil 28800 TRIZAY LES BONNEVAL	

***Représentants la Coordination Rurale :***

Titulaire	Suppléant
<b>M. MICHAU Dominique</b> 5, rue Tournailles Sénarmont 28300 BAILLEAU L'EVEQUE	<b>M. RIBAUT Philippe</b> 17 rue du Manoir 28130 YERMENONVILLE

***Représentant les éleveurs de petit gibier :***

**M. PELLETIER Thibault**  
11, rue du Prieuré  
Bilheux  
28170 ECUBLE

**Représentant la propriété rurale et privée :**

Titulaire	Suppléant
<b>M. DE FELCOURT Claude</b> Boismean 28290 ARROU	<b>M. DESCHONEN Olivier</b> 15 rue Freycinet 75116 PARIS

**Représentant les bailleurs de baux ruraux :**

**M. GOUSSARD Daniel**  
1, rue Nationale  
28310 TOURY

- f) **1 représentant d'une association agréée au titre de l'article L.141- 1 du code de l'environnement active dans le domaine de la conservation de la faune et de la protection de la nature :**

**Représentant l'association Hommes et Territoires :**

**M. TONNELIER Daniel**  
36, rue de l'Arsenal  
Boigneville  
28130 YERMENONVILLE

- g) **3 personnalités qualifiées en matières scientifique et technique dans le domaine de la chasse ou de la faune sauvage :**

**M. BOUDIER Pierre**  
Auvillies  
17 rue des moineries  
28360 MESLAY LE VIDAME

**Représentant le Musée des Beaux-Arts et d'Histoire Naturelle de Châteaudun :**

**Mme RODRIGUEZ Anna**  
12, rue Fontaine Marie  
28220 DOUY

**Représentant Centre Régional de la Propriété Forestière :**

Titulaire	Suppléant
<b>M. Pierre-Damien DESSARPS</b> CRPF Ile de France-Centre 43, rue du Bœuf St Paterne 45000 ORLEANS	<b>M. Antoine de LAURISTON</b> CRPF Ile de France-Centre 43, rue du Bœuf St Paterne 45000 ORLEANS

En cas d'indisponibilité d'un membre titulaire, son remplacement pourra être assuré par le suppléant désigné ou à défaut, par un autre membre titulaire de son collège mandaté à cet effet (pouvoir adressé au plus tard avant le début de la commission).

**Article 2 :**

La commission peut, sur décision de son président, entendre toute personne extérieure dont l'audition est de nature à éclairer ses délibérations. Les personnes ainsi entendues ne participent pas au vote.

**Article 3 :**

Les membres de la commission sont nommés pour une durée de 3 ans à compter de la date de signature de l'arrêté initial modifié, soit jusqu'au 05 décembre 2016. Tout membre de la commission qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été nommé, est remplacé pour la durée du mandat restant à courir par une personne désignée dans les mêmes conditions.

**Article 4 :**

L'arrêté n° DDT-SGREB-BAB 2015-017 en date du 17 décembre 2015, portant nomination des membres de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage est annulé.

**Article 5 :**

Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture, M. le Directeur Départemental des Territoires, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

CHARTRES, le

- 5 SEP. 2016

  
Le Directeur Départemental  
des Territoires d'Eure et Loir

Sylvain REVERCHON

*Conformément aux dispositions des articles R421-1 et suivants du code de justice administrative, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur Le Préfet d'Eure-et-Loir ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois à compter de sa publication.*

